

Communiqué des décisions du Conseil d'administration de l'ONE du 26 janvier 2012

Courriel du 31/01/2012

Plan annuel de formations continues 2012

L'ONE définit chaque année un plan de formation à l'attention des opérateurs de formations destinées aux professionnels de l'accueil pour le secteur 0-3 ans et pour le secteur ATL. Ce plan permet de cibler des contenus et des publics prioritaires. Il tient compte des spécificités régionales, du contexte institutionnel et des évaluations réalisées et concertées avec nos partenaires. Le subventionnement aux opérateurs de formation est accordé en tenant compte de ces priorités annuelles.

Pour élaborer leurs propositions pour le cycle 2012-2013, les opérateurs de formations continues doivent être agréés par le Ministre de tutelle. Ils peuvent introduire une demande d'agrément jusqu'au 1^{er} mars 2012.

Pour rappel, le programme triennal 2011-2014, qu'opérationnalise le plan annuel de formations, fixe 5 axes prioritaires :

- le travail avec les enfants, les jeunes et leurs familles dans leur diversité,
- l'identité professionnelle individuelle et collective,
- l'accessibilité en relation notamment avec la prise en compte des besoins spécifiques et l'inclusion,
- la dynamique du projet d'accueil et le réseau local,
- la promotion de la santé, la qualité et le respect de l'environnement.

Il intègre en outre les 5 notions transversales suivantes : l'inclusion, la question du genre, la participation, la citoyenneté, le soutien à la parentalité.

Le contenu du plan annuel de formation reposera sur les thématiques destinées à l'ensemble des professionnels accueillant des enfants de 0 à 12 ans, communes aux secteurs 0-3 ans et 3-12 ans suivantes :

- le travail autour du projet d'accueil,
- le travail avec les familles et autour de la parentalité,
- l'intégration des enfants en situation de handicap,
- l'environnement, la mobilité,
- la santé, la sécurité, la prévention des inégalités de santé,
- les enjeux de mixité sociale.

Des thématiques particulières seront développées suivant les publics-cibles et leurs besoins (professionnels 0-3 ans, professionnels 3-12 ans...).

Le Conseil d'Administration a approuvé le plan annuel de formations continues 2012.